



N°41 mai/juin 2025

LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

SOMMAIRE

2 - EDITO

2 - ÇA C'EST DIT

Groupe d'observation : témoignage d'un partenaire

3 - ZOOM SUR

- Semaine nationale de la petite enfance
- Groupe d'observation
- Carrefour des métiers au collège St Joseph à Etaples-sur-Mer
- Fête du printemps

4 - A VOS TOQUES

Semoule de lait aux fruits frais pour le goûter

4 - A VOS PINCEAUX

La pâte à patouille

5/6 - POUR INFO

- Accueil de l'enfant chez l'assistant maternel : rappel des dérogations possibles
- Jouer sans jouets

7/8 - PROCHAINEMENT

Projets à venir



Voici déjà le numéro 41 du bulletin d'information du Relais Petite Enfance pour la période mai et juin 2025. Nous sommes presque arrivés à la moitié de l'année !

Dans ce nouveau numéro, vous aurez l'occasion de découvrir les événements de ces deux derniers mois (semaine nationale de la petite enfance, le groupe d'observation du territoire, le carrefour des métiers et la fête du printemps).

Dans la partie « *A vos toques* », une idée de goûter qui change pour les enfants : la semoule au lait ! Et pour profiter de l'extérieur un maximum en manipulant la « pâte à patouille », il vous suffira d'avoir un seul ingrédient que l'on a tous dans nos placards : la fécule de maïs.

Pour permettre aux assistants maternels plus de souplesse, vous trouverez en détail, dans la rubrique « *Pour info* », les dérogations possibles d'accueil de l'enfant, sous certaines conditions et en accord avec le Président du Département.

Pour ces prochaines semaines, le programme du Relais Petite Enfance est riche et varié. En plus des animations hebdomadaires, vous pourrez profiter d'une rencontre intergénérationnelle, des deux derniers créneaux de réservation de box, de six réunions en soirée, de sorties-poussettes proposées sur l'ensemble du territoire et pour clôturer l'année, de la fête de l'été du RPE début juillet !



Florima Ligniez

ÇA C'EST DIT

Groupe d'observation : témoignage d'un partenaire



« Le groupe d'observation est un groupe de travail initié par le Relais Petite Enfance sur l'observation des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la CA2BM donnant lieu à un état des lieux de l'offre d'accueil des 0-6 ans présente sur le territoire.

La collecte et l'analyse des données sur la typologie des enfants et des familles permettent, ensemble, de mieux comprendre les besoins spécifiques des publics accueillis (âge, situation familiale, besoins particuliers, etc.). Ces données sont également essentielles pour évaluer l'impact des politiques publiques en matière d'accueil de la petite enfance. Elles permettent de mesurer l'efficacité des dispositifs mis en place. Enfin, elles offrent des opportunités pour améliorer l'efficacité, l'équité et la qualité des services proposés, tout en répondant de manière plus adaptée aux besoins de chaque bassin de vie du territoire.

L'avantage de ce groupe d'observation est la mobilisation des partenaires, l'envie de travailler ensemble, la complémentarité des acteurs. Le travail d'interconnaissances qui favorise les synergies collectives. Pour les familles, ce partenariat pourrait à terme permettre la création d'une cartographie leur permettant de mieux repérer les structures existantes, le nombre de places...

Enfin, ce groupe de travail a permis aux acteurs de terrain de se rassembler avec l'envie de réunir les informations pour les familles pour permettre un choix éclairé des parents. »

Stéphanie Verfaillie
Responsable du Service Enfance Jeunesse
de la ville de Berck-sur-mer



Semaine nationale de la petite enfance

Du 17 au 21 mars, la petite enfance était à l'honneur sur le territoire national ! Les professionnels étaient invités à se mobiliser sur la thématique « Encore, jouer à l'infini ! ». Sur le territoire de la CA2BM, le Relais Petite Enfance avait choisi de mettre en avant le partenariat avec les structures d'accueil collectif. La maison de la petite enfance et la crèche « A l'abordage » situées à Etaples-sur-Mer ont répondu présentes et divers ateliers à destination des enfants, familles et professionnels de la petite enfance se sont organisés sur la semaine. Les assistants maternels, gardes à domicile et familles étaient également invités à participer aux animations proposées par le Relais Petite Enfance à Campigneulles-les-Petites et Rang-du-Fliers.



Groupe d'observation

De par ses missions, le Relais Petite Enfance joue un rôle central dans l'observation des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la CA2BM. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux, les besoins et les pratiques afin d'améliorer ensemble l'accueil des tout-petits.

Ce vaste travail ne peut se faire sans l'aide des acteurs petite enfance et jeunesse présents sur le territoire. Ces partenaires, constituant le "groupe d'observation" se réunissent une fois par an. Pour 2025, cette réunion a eu lieu le mardi 25 mars.

Un grand merci aux partenaires présents pour leur engagement et leurs contributions.

Carrefour des métiers – collège St Joseph à Etaples-sur-mer

Le vendredi 4 avril, le Relais Petite Enfance était convié par le collège St Joseph à venir présenter les métiers de la petite enfance (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, assistant maternel) aux élèves de 3^{ème}. Par cette action, le Relais Petite Enfance répond à sa mission de promotion du métier d'assistant maternel.



Fête du printemps

Le jeudi 10 avril, une trentaine d'enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur parent se sont réunis à la salle polyvalente à Ecuire pour fêter l'arrivée du printemps avec le Relais Petite Enfance ! Ces moments conviviaux et de partage sont toujours très appréciés par petits et grands. La matinée a été ponctuée par diverses activités : comptines, lecture, raconte-tapis, bulles, gommettes... Les enfants sont même repartis avec leur petit plant de radis confectionné au cours d'une activité plantation.



A VOS TOQUES

Une semoule de lait aux fruits pour le goûter



Cette délicieuse recette inratable, idéale pour les tout-petits, s'agrémente avec des fruits printaniers pour le goûter.

- **Ingrédients :**

- 1 litre de lait
- 100 g de sucre
- 100 g de semoule fine
- Extrait de vanille
- 250 g de fraises
- 2 pêches ou nectarines
- 1 citron

- **Préparation :**

1. Faire chauffer le lait, une fois le lait bouillant, ajouter la semoule, le sucre et quelques gouttes d'extrait de vanille.
2. Laisser cuire 5 à 8 min en remuant constamment, le mélange doit épaissir.
3. Laisser tiédir et verser dans des coupelles.
4. Presser le citron. Laver, équeuter et couper les fraises en morceaux.
5. Laver et couper les pêches en tranches.
6. Citronner les fruits.
7. Répartir harmonieusement sur la semoule refroidie.



Maïté Turquin

A VOS PINCEAUX

La pâte à patouille



Etes-vous prêts à vous lancer dans l'aventure de la pâte à patouille ? Nous vous proposons une activité vraiment étonnante, qui nécessite très peu de matériel !

- **Matériel nécessaire :**

- Nappe
- Bassines ou assiettes ou coupelles avec rebord
- Une fourchette ou une cuillère
- 2 ou 3 doses de fécule de maïs (type Maïzena)
- 1 dose d'eau (à ajuster en fonction des besoins)
- Du colorant alimentaire (facultatif) pour donner de la couleur

- **Préparation :**

1. Verser la fécule de maïs dans une petite bassine, ajouter l'eau et mélanger à la main ou à l'aide d'une fourchette ou une cuillère.
2. Si vous souhaitez colorer la pâte, mélanger le colorant à l'eau avant d'ajouter la fécule de maïs, sinon vous n'obtiendrez pas une couleur homogène.
3. Ajuster éventuellement en eau ou en fécule de maïs. La pâte à patouille doit être homogène, visqueuse, légèrement épaisse mais liquide.
4. Une fois votre pâte à patouille prête, inviter l'enfant à toucher la matière, du bout des doigts dans un premier ou à plonger sa main dans la bassine, et observez sa réaction. Laisser l'enfant y plonger les mains, la malaxer. N'hésitez pas à remettre de l'eau, elle s'évapore rapidement quand on joue.



N'hésitez pas à utiliser l'extérieur aux beaux jours pour éviter de tout salir !

Maïté Turquin



Sous certaines conditions, l'assistant maternel peut accueillir plus d'enfants que ce que lui permet son agrément.

Le principe de base est posé par l'article L 421-1 du CASF « *II (alinéa 1^{er})* . Pendant les heures où il accueille des enfants en sa qualité d'assistant maternel, le nombre total de mineurs âgés de moins de onze ans simultanément sous la responsabilité exclusive de l'assistant maternel ne peut excéder six, dont au maximum quatre enfants de moins de trois ans. »

Les dérogations possibles

55 jours par an. Article L 421-4 II (alinéa 2) CASF :
« *Exceptionnellement et de manière limitée dans le temps, pour répondre à un besoin temporaire, notamment lors de vacances scolaires, ou imprévisible, le nombre limite (6 mineurs de moins de 11 ans) peut être augmenté de deux enfants dans la limite inchangée de quatre enfants de moins de trois ans sous la responsabilité exclusive de l'assistant maternel. Les conditions de mise en œuvre de cette dérogation sont fixées par décret* ».

Les conditions de la dérogation :

- Exceptionnellement,
- Pour répondre à un besoin temporaire (lors de vacances scolaires) ou imprévisible (école fermée, enfant malade) ;
- De manière limitée dans le temps : dérogation possible 55 jours par année civile ;
- Augmentation du nombre d'enfants de moins de 11 ans pouvant être sous la responsabilité exclusive de l'AM : 6 + 2 = 8 ;
- Pas plus de 4 enfants de moins de 3 ans ;
- 8 enfants de moins de 11 ans : nombre d'enfants inscrits à l'agrément + nombre enfants accueillis à titre privé (enfants de l'AM par exemple) sous sa responsabilité exclusive ;
- Sous réserve du respect des conditions de sécurité suffisantes.

50 heures par mois : Article L421-4-1 CASF

II.-Pour permettre d'accueillir des enfants de manière ponctuelle, notamment dans les situations mentionnées à l'article L. 214-7 et pour remplacer un collègue momentanément indisponible, tout professionnel peut, de manière limitée dans le temps et sous réserve du respect de conditions de sécurité suffisantes, accueillir en sa qualité d'assistant maternel un enfant de plus que le nombre de mineurs fixé par son agrément.

III.-Lorsqu'un assistant maternel a recours aux dispositions du présent article, le nombre de mineurs âgés de moins de onze ans simultanément placés sous sa responsabilité exclusive respecte à chaque instant la limite fixée par les dispositions du premier alinéa du II de l'article L. 421-4. Pendant les heures où l'Assistant Maternel accueille les enfants au titre d'Assistant Maternel, il peut avoir sous sa responsabilité exclusive jusqu'à 6 mineurs de moins de 11 ans dont au maximum 4 enfants de moins de 3 ans

Les conditions de la dérogation :

-Ponctuellement

- Notamment pour l'accueil occasionnel d'enfants de parents demandeurs d'emploi ou en parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- Ou pour remplacer un collègue momentanément indisponible ;
- De manière limitée dans le temps ; dérogation possible 50 heures par mois ;
- Accueil en qualité d'assistant maternel d'un enfant de plus que le nombre de mineurs fixé par l'agrément ;
- Dans la limite de 6 enfants de moins de 11 ans sous sa responsabilité exclusive ;
- Pas plus de 4 enfants de moins de 3 ans ;
- Sous réserve du respect de conditions de sécurité suffisantes.

Modalités d'information :

- Informer le Président du Conseil Départemental dans un délai maximum de 48 h ;
- Préciser les modalités d'accueil.

-Indiquer, chaque jour, le nombre d'enfants de moins de 11 ans accueillis ;
-Les enfants supplémentaires accueillis dans ce cadre ne le sont pas dans le cadre de l'agrément. Ils ne permettent pas une rémunération supplémentaire.

Indiquer les noms, adresses postales et électroniques et numéros de téléphone du ou des représentants légaux de l'enfant accueilli, les dates et heures auxquelles l'enfant est accueilli.



Vous vous apercevez que les enfants se lassent vite des jouets que vous leur proposez et même si vous les changez régulièrement ?

Proposez-leur des moments de jeux... sans jouets ou plus précisément avec des objets du quotidien !

1. Développer l'imagination

L'enfant est invité à détourner les objets de leur usage habituel. Un rouleau de papier essuie-tout devient une longue-vue, un drap devient une cape, un carton devient une voiture. Ce type sa capacité à inventer, à créer du sens à partir de rien, à faire appel à son imagination sans cadre prédéfini. Ce processus est essentiel au développement de la pensée créative, utile dans toutes les sphères de la vie.

2. Développer la pensée symbolique et la résolution de problèmes

Expérimenter, utiliser, détourner les objets du quotidien de leur usage premier permet à l'enfant de développer le langage, facilite la compréhension des symboles et la capacité de faire semblant : des compétences fondamentales pour les apprentissages futurs (lecture, écriture, mathématiques...). Quand un enfant joue avec des objets du quotidien, il doit souvent trouver lui-même comment les utiliser. Si la boîte est trop grande pour tenir sous la table qu'il veut transformer en maison, il devra l'adapter ou en trouver une autre. Cela stimule sa flexibilité mentale, son esprit logique et sa capacité à persévérer dans une tâche.

3. Développer la motricité fine et la coordination œil-

Utiliser des pinces à linge, ouvrir et fermer des boîtes, manipuler des élastiques, assembler des objets... Tous ces gestes sollicitent les petits muscles des doigts et aident l'enfant à devenir autonome.

4. Développer la communication et l'interaction

Jouer avec un autre enfant autour d'objets simples demande de négocier : "Moi je prends le couvercle, toi tu prends la cuillère", ou encore : "On fait semblant que cette boîte c'est le lit". Cela développe les compétences sociales, l'écoute, la capacité à attendre son tour et à coopérer.

5. Renforcer l'autonomie et la confiance en soi

En jouant librement avec des objets du quotidien, l'enfant devient acteur de son jeu. Il décide comment utiliser les objets, il prend des initiatives, il construit sans avoir besoin d'une consigne ou d'un mode d'emploi. Cela renforce son estime de lui et sa capacité à se débrouiller seul.

Source : site internet des pros de la petite enfance

Annabelle Minet



Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



Retrouvez les informations du RPE sur le site internet de la CA2BM en scannant ce QR Code ou en cliquant sur ce lien : [RPE](#)



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin, Marie Meurot, Christelle Perrault, Annabelle Minet

PROCHAINEMENT

Réservation de box

Vous pouvez réserver les box afin de les découvrir ou les redécouvrir **du mardi 20 mai au vendredi 6 juin, du mardi 10 juin au vendredi 20 juin et du mardi 24 juin au vendredi 4 juillet**. La réservation se fait au plus tard le **mercredi précédant** par mail, sms, messenger ou appel.

Rencontre intergénérationnelle

Nous savons que vous appréciez ce moment. Une prochaine rencontre est prévue le **lundi 12 mai de 10h15 à 11h15** à la résidence “ la fontaine Médicis ” à Cucq.

Temps de professionnalisation en soirée

Nouveauté : « Bulles de bien-être »

Venez vivre une expérience agréable et appréciable en compagnie d'Anaïs Lux et découvrir comment soupoudrer du bien-être au quotidien pour qu'adultes et enfants se sentent bien grâce, notamment, à la fabrication de « boîtes à outils anti-stress ».

Deux séances de 2h chacune sont proposées **les lundis 26 mai et 30 juin de 19h à 21h** à Merlimont, salle du Cyber-point, rue Auguste Biblocq.

Café des ass'mat'

Les prochaines rencontres avec Monsieur Da Silva sont prévues le **mercredi 14 mai de 19h à 21h** à Rang du Fliers à la salle Edith Piaf et le **lundi 2 juin de 19h à 21h** à Waillly-Beaucamp à la maison des associations. Lors de ces séances d'analyse des pratiques professionnelles, une auberge espagnole est proposée pour laquelle chacun amène un met salé ou sucré à partager ensemble.

Soirée bien être et relaxation

La prochaine séance avec Brigitte Bouyer est prévue le **mercredi 25 juin de 19h30 à 20h30** à Verton, salle de motricité de l'école, rue Bertrand Akar.

Horaires d'accueil du Relais Petite Enfance

	Accueil Téléphonique	Accueil physique - avec ou sans rendez-vous			
		Ecuires (Relais Petite Enfance)	Etaples (à partir du 02/01/2025) (MIAS, 14 rue de la Pierre Trouée)	Rang-du- Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
Lundi	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
Mardi	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30 (sur rdv)		14h-16h30 (sur rdv)
Mercredi	13h30-16h30	14h-16h30			
Jeudi	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
Samedi		1 ^{er} samedi du mois (sur rdv) 9h30-12h			

Journée festive

En partenariat avec le RPE et le réseau de médiathèques, le dispositif « Lire aux éclats » organise le **samedi 7 juin** à la Médiathèque de Berck-sur-mer une journée festive. En plus des différents ateliers qui seront proposés tout au long de cette journée, 2 représentations d'un spectacle jeune public (à partir de 18 mois) sont programmées à 15h et 16h. Réservation obligatoire à culture@ca2bm.fr.

Programme complet de la journée à venir très prochainement.

Sorties poussettes

Les beaux jours sont de retour. A cette occasion, nous vous proposons de partir à la découverte ou redécouverte de notre joli territoire et de profiter d'un moment agréable entre assistants maternels et enfants au cours d'une sortie-poussette. Différentes sorties seront proposées durant la semaine **du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet**. Les lieux vous seront communiqués ultérieurement.

Fête de l'été

Venez fêter avec nous la fin de la période des animations et l'arrivée de l'été le **mardi 8 juillet**. Pour le lieu et les inscriptions, encore un peu de patience, vous recevrez prochainement une invitation ! Restez connecté pour ne rien rater !

Christelle Perrault

Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES-SUR-MER	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	APP : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	Soirée bien-être : Salle du cyber point, rue Auguste Bibloq
WAILLY BEAUCAMP	Animations et APP : Maison des associations – Rue des Bocquets.	
BERCK-SUR-MER	Espace Marianne – Rue des Grogards	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit – Rond-point Cottage des dunes
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	